



BILAN DES ACTIONS « ÉNERGIE » DANS LE DOMAINE DU SÉCHAGE ET DU STOCKAGE DES CÉRÉALES



Exemple de deux coopératives agricoles

● PRÉSENTATION DES ENTREPRISES

LA TOULOUSAINNE DE CÉRÉALES

Adresse :

24 avenue Marcel Dassault - BP 25802
31 505 TOULOUSE cedex 5

Activité :

Collecte de céréales et ventes d'agrofouritures
(semences, engrais, produit phytosanitaires)

Chiffre d'affaire :

58 M€ (céréales) et 30 M€ (agrofouritures)

Effectif :

118 salariés

Contact :

Franck SIMIONI
Tél. : 05 61 36 01 23
Fax : 05 61 36 01 33
Courriel : contact@latoulousaine.fr

VALEDOC (Groupe Coopératif Occitan et Coopeval)

Adresse :

260, avenue de Fronton
31200 TOULOUSE

Activité :

Agroalimentaire : céréales, semences, aliments pour bétail,
productions animales, approvisionnement,
Magasins Point Vert.

Chiffre d'affaires :

260 M€

Effectif :

890 salariés

Contact :

Michel CALVEL
Tél. : 04 68 94 44 22
Fax : 04 68 94 61 25
Courriel : contact@gco.fr



© La Toulousaine de Céréales

La Toulousaine de Céréales : unité de séchage de céréales sur le site de Baziège (31)

BILAN DES ACTIONS « ÉNERGIE » DANS LE DOMAINE DU SÉCHAGE ET DU STOCKAGE DES CÉRÉALES



● L'OPÉRATION

Le contexte de l'opération :

Dans le cadre de leur partenariat, l'ADEME et la FRC2A (Fédération Régionale des Coopératives Agricoles et Alimentaires Midi-Pyrénées), organisent régulièrement des réunions de sensibilisation des entreprises à l'environnement.

En matière de séchage et de stockage des céréales, des actions d'économies d'énergie avaient été engagées dans les années 80 (lors des chocs pétroliers) et les années 90. Avec la relance des actions de maîtrise de l'énergie en 1999, il a semblé opportun à la FRC2A, à l'ADEME et à la Région Midi-Pyrénées d'informer les entreprises régionales pour compléter l'action nationale de sensibilisation engagée par la FFCAT (Fédération Française des Coopératives Agricoles d'approvisionnement et de Transformation) et l'ADEME.

Dans ce cadre, l'organisation, en février 2001, d'une demi-journée « maîtrise de l'énergie » a permis de valoriser les différentes méthodes de diagnostics, les aides aux études de l'ADEME et du Conseil Régional prévues dans le cadre du PRELUDE (Programme REgional de LUtte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable), et les résultats obtenus par des entreprises agroalimentaires ayant fait réaliser des audits énergétiques.

Depuis cette réunion, de nombreuses entreprises (coopératives agricoles, négociants, unions de coopératives) ont engagé des démarches d'audit de leurs installations en demandant à un intervenant extérieur (bureau d'études) d'effectuer :

- soit un bilan technique simplifié destiné à identifier et hiérarchiser les axes d'amélioration en se basant sur les données disponibles dans l'entreprise (pré-diagnostic),
- soit une analyse approfondie des consommations en se basant sur une campagne de comptage (diagnostic).

En avril 2003, une réunion d'étape, organisée par la FRC2A et l'ADEME, a permis à plusieurs entreprises de présenter les premiers résultats obtenus à la suite des audits réalisés. À ce jour (juillet 2005), 44 sites de Midi-Pyrénées (de séchage et stockage des céréales) ont bénéficié d'un audit énergétique (24 pré-diagnostic et 20 diagnostics). D'autres suivront au cours de la campagne de séchage 2005.

Objectifs :

• Pour le groupe céréalier

La réalisation de plusieurs études (pré-diagnostic et diagnostic) ciblées sur le séchage et le stockage des céréales est particulièrement intéressante pour les entreprises car cette évaluation est menée dans un même secteur d'activité et permet d'identifier les bonnes et mauvaises pratiques de la profession.

• Pour le site

Les audits correspondent à une première analyse de la situation énergétique de l'entreprise. Ils ont pour objectifs d'identifier les principaux gisements d'économies d'énergies et d'inciter à mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations énergétiques rentables économiquement.

• L'exemple de deux coopératives agricoles

La Toulousaine de Céréales, principale coopérative céréalière de la Haute-Garonne, a réalisé avec l'appui du bureau d'études APAVE Sudeurope, une opération groupée de diagnostics énergétiques sur ses principaux sites de séchage de céréales. Cette opération s'appuie sur le programme de management environnemental mis en place par la coopérative.

Le groupement Valédoc a mis en place, avec l'appui du bureau d'études AD3E à Castres, un programme de management énergétique, pour les sites situés dans les départements du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne (pré-diagnostic pour les sites de faibles capacités, diagnostic pour les autres).

BILAN DES ACTIONS « ÉNERGIE » DANS LE DOMAINE DU SÉCHAGE ET DU STOCKAGE DES CÉRÉALES



● LE BILAN

Les préconisations issues des audits :

• Pour la Toulousaine de Céréales

Les audits ont porté uniquement sur le séchage.

Objectifs :

- orienter les décisions d'investissements (renouvellement ou réhabilitation d'équipements),
- orienter les choix logistiques (diriger préférentiellement les céréales vers tel ou tel site).

Méthodologie :

- déterminer les performances énergétiques et les coûts de séchage de chaque séchoir,
- établir un comparatif inter sites,
- formuler des actions de progrès afin d'optimiser les dépenses globales d'énergie.

• Pour Valédoc

Les audits ont inclus les aspects « séchage, manutention et ventilation ».

Objectifs :

- obtenir un avis extérieur et global sur le fonctionnement énergétique des sites,
- comprendre et maîtriser les consommations énergétiques pour optimiser les contrats de fourniture,
- définir et appliquer une politique commune de gestion de l'énergie,
- sensibiliser les utilisateurs aux coûts énergétiques.

Actions et bilans consécutifs aux audits :

• Pour la Toulousaine de Céréales

Approche individuelle (séchoir par séchoir) :

- augmentation des consignes de température de séchage,
- éviter le « sur-séchage »,
- calorifugeage des séchoirs.

Résultat : 5 % d'économie

Approche globale :

- privilégier les séchoirs les plus performants d'un point de vue énergétique en prenant en compte les contraintes énergétiques,
- remplacement d'un séchoir par un autre plus performant

Résultat : 5,7 % d'économie

Soit au total 10,7 % d'économie d'énergie sur les coûts de séchage et 207 tonnes de CO₂ évitées

• Pour Valédoc

- état des lieux des équipements thermiques et électriques,
- classification des silos par performance énergétique, en tenant compte des spécificités humaines, techniques et géographiques,
- mise en place d'actions correctives (modifications techniques, révision de l'ensemble des contrats de fourniture d'énergie, sensibilisation des utilisateurs, optimisation des flux de matières vers les silos et actions de Maîtrise de la Demande d'Électricité ciblées),
- mise en place d'une traçabilité énergétique.



Valédoc : unité de séchage de céréales sur le site de Lautrec (81)

BILAN DES ACTIONS « ÉNERGIE » DANS LE DOMAINE DU SÉCHAGE ET DU STOCKAGE DES CÉRÉALES



Résultats mesurés en 2002

7 % d'économie sur la facture globale énergétique (répartition : 33 % séchage, 30 % ventilation, 37 % manutention).

Résultats mesurés en 2003

18 % d'économie sur la facture globale énergétique (répartition : 25 % séchage, 40 % ventilation et manutention et 34 % Maîtrise de la Demande d'Électricité)

CONCLUSIONS

Pour la Toulousaine de céréales :

« Grâce à la coopération de tous les opérateurs « silos », cette étude a permis de mettre à plat nos procédures, identifier les séchoirs les plus performants, optimiser leurs performances et ainsi réaliser des économies importantes d'énergie. À l'heure où les combustibles d'origine fossile voient leurs prix s'envoler, cette action s'intègre parfaitement dans la politique de réduction des coûts de production de la Toulousaine de Céréales. Enfin, suite à cette démarche, la mise au point d'un outil de suivi informatique de la consommation des séchoirs nous permet de pérenniser l'action engagée. »

Pour le groupe Valédoc :

« Les résultats de cette action ont été mesurés sur plusieurs campagnes de séchage, atypiques de surcroît (2003 a été l'inverse de 2002). Nous aurions connu de réelles difficultés sans actions de maîtrise énergétique. Les économies constatées sont dues aux modifications techniques et contractuelles, mais également au comportement responsabilisé et à la prise de conscience des utilisateurs d'énergie. Nous pensons aujourd'hui que cette action de sensibilisation est certainement le facteur primordial de réussite. Chaque acteur a été formé au suivi et informé, en retour, de son efficacité. Pour Valédoc, le message « gestion énergétique » est bien passé et continue à porter ses fruits ! »

Partenaires techniques

